

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et Co, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
1 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir. } Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 19 Septembre.

Rentré à Paris, le Maréchal-Président a exprimé la satisfaction que l'aspect de nos régiments et de nos camps lui a inspirée.

Nous ne croyons pas (et nous sommes à cet égard de l'avis du journal le *Soleil* dont nous venons de lire un très bon article), nous ne croyons pas, disons-nous, que les quelques clameurs qui se sont produites à Lyon sur le passage du cortège présidentiel soient de nature à tromper le Maréchal sur le sentiment des populations qui se sont pressées sur son passage. Ce n'est point parce que quelques amateurs de tapage auront crié : Vive l'amnistie ! que les départements traversés par le Maréchal pourraient être accusés de faire, d'une question jugée par les Chambres et aussi par le pays, une cause d'irritation et de trouble. L'excursion présidentielle avait, d'ailleurs, un tout autre motif, d'une importance capitale celui-là, et grâce auquel le Président de la République devait se renseigner, par lui-même, sur les progrès de notre organisation militaire.

Personne ne peut se tromper sur les intentions pacifiques du gouvernement et sur le besoin de paix qui règne actuellement dans tout le pays. Mais cette paix salutaire sera d'autant plus assurée que notre organisation militaire sera plus solide. La satisfaction du Maréchal-Président sur ce point se trouve pleinement confirmée par l'ordre du jour suivant que M. le général duc d'Aumale a adressé à son corps d'armée :

A la suite des manœuvres qui ont eu lieu le 12 de ce mois à Champagnole, M. le duc d'Aumale, commandant le 7^e corps, a adressé l'ordre général suivant aux troupes placées sous son commandement :

Officiers, sous-officiers et soldats,
Le Maréchal président de la République française m'a chargé de vous témoigner sa satisfaction. Vous avez le droit d'être fiers de cette haute et compétente approbation.

Vous venez de parcourir rapidement un pays de bois et de montagnes difficiles à traverser. Ni les aspérités du terrain, ni la rigueur de la saison, ni quelques épreuves inévitables, n'ont pu ralentir votre zèle. Vous avez toujours marché avec entrain, manœuvré avec ensemble et précision.

Dans toutes les armes, les nouveaux règlements ont été appliqués avec intelligence et méthode ; les ordres ont été ponctuellement exécutés, les heures, les distances bien observées. Je signalerai

plus tard les imperfections de détail que les cadres doivent s'efforcer de corriger.

Officiers, sous-officiers, soldats et réservistes,
Recevez mes félicitations. Vous avez montré de véritables vertus militaires, et surtout la première de toutes, l'esprit de discipline. Votre conduite a été tellement irréprochable que je ne connais pas de punition à signaler. Vous allez rentrer dans vos foyers. Nous savons que nous vous trouverons prêts si l'heure du péril doit venir.

Je remercie les officiers de l'armée territoriale qui nous ont volontairement accompagné et qui, par leur activité et leur application, ont rendu de véritables services et se sont montrés dignes d'exercer les commandements qui leur sont confiés.

Je remercie aussi les chasseurs forestiers qui, pour la première fois, ont paru à côté de nos soldats.

Le concours des autorités civiles et municipales a été partout aussi empressé qu'effectif, et nos soldats ont rencontré chez toutes les populations l'accueil le plus cordial.

Demain, 13, toutes les troupes feront séjour. Le mouvement de retour vers les garnisons commencera le 14.

Tous nous saurons, je l'espère, profiter des enseignements que chacun de nous peut et doit tirer de ces mâles exercices, et en nous séparant, nous nous sentirons unis par le sentiment qui nous anime tous : le dévouement à la Patrie.

Au quartier général de Champagnole, le 12 septembre 1876.

Le général commandant le 7^e corps,
Signé : H. D'ORLÉANS.

Pour ampliation :
Le général chef d'état-major général,
FORGE NOLLE.

Le prétendu traité secret entre la Russie et l'Allemagne, occupe toute la presse. Il est démenti avec ensemble, mais la *France* qui a mis au monde cette élucubration, persiste à croire que le traité est exact.

D'après les divers articles de cette pièce, les deux puissances s'engageraient, en cas de défaite de la Serbie et du Montenegro, à garantir à ces deux principautés le *statu quo ante bellum*. En cas de victoire, la Russie et l'Allemagne reconnaîtraient l'indépendance de tous les pays slavo-turcs, ainsi que la Valachie et la Moldavie, et convoqueraient un congrès européen pour statuer sur l'organisation de ces pays. De plus, le sultan serait invité à transférer sa résidence en Asie, à ouvrir au libre commerce le Bosphore et Constantinople, qui cesseraient d'être sa capitale, et qui serait provisoirement occupée par des forces russes et allemandes. Si les grandes puissances n'étaient pas

d'accord avec la Russie et l'Allemagne, — celles-ci occuperaient militairement « le territoire des belligérants » pour permettre à ceux-ci de choisir un gouvernement. Suivent des stipulations relatives à la conclusion d'un traité offensif et défensif entre la Russie et l'Allemagne.

Une dépêche officieuse de l'Agence Havas déclare qu'on considère, dans les cercles diplomatiques, le document publié par le journal la *France* comme absolument apocryphe.

En même temps l'Agence Havas a publié un démenti venu de Saint-Petersbourg.

Voici l'appréciation du *Temps* :

A première vue, ce prétendu traité nous a paru être l'une des plus audacieuses inventions de notre temps, il suffit d'être au courant de la politique actuelle et d'avoir lu des documents diplomatiques pour se convaincre que ce texte est faux, dans la forme comme dans le fond. La signature du prince Gortchakoff n'a pas l'orthographe adoptée par le chancelier russe. Le comte Adlerberg, qui aurait certifié ce texte, est un ministre de la cour, étranger à la diplomatie. Quant au dispositif du traité lui-même, il nous avait paru inadmissible et impossible. Mais ces raisons ne nous suffisaient pas. Nous avons été de divers côtés aux renseignements, et voici ce que nous sommes en mesure d'affirmer : à Paris, non-seulement la diplomatie n'a aucune connaissance de ce traité, mais elle en nie absolument l'existence, et elle s'étonne beaucoup de la crédulité de ceux qui ont ajouté foi à la publication de la *France*. Ce journal invite ce soir les rédacteurs des journaux à s'assurer de visu de l'existence du texte publié par lui. Cet examen est inutile. Nous admettons sur parole l'existence du texte possédé par la *France*; mais son authenticité ne saurait être sérieusement soutenue.

Le *Journal officiel* publie la statistique du commerce extérieur de la France pendant les huit premiers mois de cette année.

Malgré la dépression du commerce dans le monde entier, le chiffre total, importations et exportations réunies, s'élève à 4 milliards 792 millions, ce qui constitue une augmentation d'un million sur l'année dernière. Mais le fait que l'on a constaté à plusieurs reprises cette année se continue ; les exportations diminuent et les importations augmentent. En huit mois les importations ont dépassé de 171 millions, celles de la période correspondante en 1875, et les exportations ont été inférieures de 170 millions.

Le *Temps* fait remarquer que nous ne sommes plus au temps où

pareil résultat aurait paru inquiétant. On se rend compte maintenant des oscillations nécessaires du commerce ; on sait qu'il doit y avoir des années à importation, comme il y a des années à exportation. L'infériorité de la dernière récolte a eu pour effet d'augmenter de 92 millions l'importation des objets d'alimentation, et elle a dû également diminuer l'exportation des mêmes produits, d'un chiffre que la rédaction imparfaite du tableau officiel ne permet pas de déterminer. Outre cette augmentation, inévitable cette année, du chiffre des importations, nous avons importé dans les huit mois, en produits naturels et matières nécessaires à l'industrie, une valeur en plus de 31 millions. On remarquera que ce n'est point là une perte, mais un placement productif. Ces achats augmentent l'approvisionnement que mettra en œuvre notre industrie.

Le seul fait vraiment regrettable à relever dans cette statistique, c'est la diminution de l'exportation française en objets fabriqués. Cette diminution a pour cause la mauvaise situation du commerce en Allemagne, en Angleterre, etc. Tous les pays étrangers souffrent en ce moment. Ils restreignent donc leurs achats, et surtout l'achat des produits de luxe, dont la France a presque le monopole.

En somme, le commerce français supporte bien une crise commerciale universelle, et si l'on compare sa situation actuelle à celle du commerce des autres pays, on la trouve très-bonne.

La *France* relève, comme nous l'avons fait nous-mêmes, cette parole tombée, il y a quelques jours, des lèvres de lord Derby, premier ministre du gouvernement anglais.

L'instigateur principal de la guerre de Crimée, de cette guerre malheureuse, fut l'empereur des Français.

Voici les observations de la *France* :

« Cet aveu est accablant pour l'empire de 1852, car après la conduite qu'avait tenue, en 1815, l'empereur Alexandre, s'opposant inébranlablement, seul contre tous, au partage de la France, s'il y avait un gouvernement qui ne dût pas s'armer contre la Russie, c'était le gouvernement français, c'était l'héritier de Napoléon I^{er}.

« L'ingratitude aveugle nous a coûté cher ; elle nous a coûté l'Alsace, la Lorraine, dix milliards d'emprunts et de rançon, la vie de plusieurs centaines de

« mille français à la fleur de la jeunesse, tandis que la conduite contraire, la gratitude intelligente nous eût inévitablement restitué, tôt ou tard, nos frontières nécessaires de 1801. »

ORIENT

Les conditions mises par la Turquie à la paix avec la Serbie sont jugées inacceptables, ainsi qu'une dépêche nous l'a dit samedi dernier.

Ces conditions nous les avons fait également connaître par dépêche samedi dernier.

Il faut espérer que ce n'est pas là le dernier mot de la Porte. Tous les journaux Français et Anglais repoussent ces conditions, ainsi que tous les organes des cours du Nord.

On lit dans le *Moniteur universel* :

La Porte continue à refuser l'armistice. Elle consent bien à donner à ses commandants l'ordre de rester sur la défensive, pendant tout le temps que dureront les négociations, mais elle ne consent pas jusqu'à présent à faire de cette disposition l'objet d'une convention spéciale. Les raisons qui font persister la Porte dans cette manière de voir nous échappent complètement, car si elle est sincère dans l'engagement qu'elle prend de suspendre les hostilités, il est inadmissible qu'elle se réserve d'en compliquer l'exécution par un subterfuge. Les puissances sont unanimes, croyons-nous, à envisager ainsi cette question, et on ne réussit pas à deviner pourquoi la Porte s'obstine à la voir d'une autre façon, alors qu'elle sait cependant avec certitude que ses résistances sur ce point peuvent tout tenir en échec.

La communication de la Porte se termine toutefois par une déclaration qui a du prix pour le maintien de la paix. La Porte se dit prête à laisser l'Europe discuter librement les conditions qu'elle vient de proposer, et à se soumettre à ce que les grandes puissances décideront à cet égard. Si cette déclaration est sincère, elle signifie apparemment que la Turquie ne veut pas encourir la responsabilité des complications qui résulteraient pour elle d'une politique dans laquelle l'Europe ne saurait la suivre ; et elle atténue ainsi en partie, nous en convenons, le mauvais effet des conditions qu'elle vient de formuler. Mais ce souci de ne pas aggraver la situation, rapproché du refus persistant d'accorder un armistice, met l'Europe dans le plus grand embarras. On accepte d'une main son arbitrage et de l'autre on lui conteste les moyens de l'exercer.

CORRESPONDANCE

Versailles, 18 sept.

Il me serait difficile aujourd'hui, de

vous donner des nouvelles sur la politique intérieure. Nous sommes en ce moment dans la période d'accalmie. Je dois cependant démentir un bruit mis en circulation ces jours-ci et relatif à un voyage du président de la République à St-Etienne. Il est facile de comprendre que si M. le maréchal de Mac-Mahon avait dû visiter St-Etienne, il aurait profité de la proximité où il se trouvait de cette ville au moment de son séjour à Lyon. Du reste, le président de la République part lundi matin pour Chartres. Son absence ne durera pas plus de deux jours.

On assure que le maréchal ira ensuite soit à Laforêt, soit à Trouville passer quelques jours avec M^{me} la maréchale.

On dit également que dans le prochain mouvement militaire, huit commandants de corps d'armée seront mis à la retraite.

M. P. Sarcey continue son rôle de tireur. Le rédacteur du *XIX^e Siècle* s'est donné pour mission de redresser les abus. Il prend en main la défense de la veuve et de l'orphelin, mais il lui arrive souvent de frapper des coups d'épée dans l'eau et de pourfendre des fantômes et des ennemis imaginaires. C'est ce qui lui est arrivé encore hier dans un article où il attaque l'assistance publique. D'après M. Sarcey, la persécution religieuse s'étend jusque sur nos hôpitaux et la guerre est allumée entre les médecins et les internes d'une part, les religieuses et l'aumônier d'autre part. La réplique ne s'est pas faite attendre, et ce matin, le *XIX^e Siècle* publie une lettre de M. de Nervaux, directeur de l'Assistance publique dans laquelle sont formellement démenties les allégations de M. Sarcey.

M. de Corcelle, notre ambassadeur auprès du Saint-Siège est actuellement à Paris. On croit qu'à l'expiration de son congé, il retournera à son poste.

On signale également la présence à Paris de notre ambassadeur à Berlin, M. le vicomte de Gontant-Biron. M. de Gontant-Biron, va passer quelques jours à Paris, dans sa famille.

Le journal la *France* a publié hier, un prétendu traité secret qui aurait été signé en juin 1876, entre le prince Gortschakoff et le prince de Bismarck. Je ne vous apprendrai rien de bien nouveau, en vous disant que dans les cercles diplomatiques, on considère unanimement ce traité comme absolument apocryphe.

Toute l'attention du public est aujourd'hui portée sur les affaires d'Orient. On s'accorde généralement à considérer les conditions posées par la Turquie comme inacceptables en ce qui concerne l'occupation des forteresses Serbes par les Turcs et la construction d'un chemin de fer turc à travers la Serbie. Jamais, dit-on, les puissances ne consentiront à ces exigences. La principale condition, que l'on voulait tenir secrète, a trait, paraît-il, à l'indemnité de guerre. Mais outre cette condition, il en existerait une autre à ce que l'on assure qui ne peut certainement manquer d'être fort mal accueillie par la Russie. Les Serbes seraient obligés de licencier et de renvoyer dans leurs foyers tous les étrangers qui combattent dans leurs rangs. Enfin, et c'est là le point capital, la Porte refuserait d'accorder un armistice. S'il en est ainsi, on se demande ce qui pourrait en advenir, car on assure que la Russie fait de ce point une condition *sine qua non*. Il est vrai que la Turquie met une sourdine à ses prétentions en déclarant quelle s'en rapporte entièrement aux puissances pour les négociations à suivre relativement à un traité de paix.

REVUE DES JOURNAUX

Le Soir.

Les généraux catholiques ne sont pas rares, mais il ne leur est pas toujours donné d'affirmer, en public, leurs convictions religieuses. Par le temps présent, c'est une nouvelle sorte de courage, car

il suffit qu'un officier parle de foi et de piété pour être immédiatement signalé au ministre de la guerre comme un soldat du Pape, indigne de commander plus longtemps dans l'armée française.

Après les querelles cherchées aux généraux Barry, Maurice et Ducrot, voici qu'un autre général, M. Bonneau du Martray, est pris à partie par les feuilles libres-penseuses.

Dernièrement, dans une réunion d'anciens élèves du petit séminaire d'Autun, M. Bonneau du Martray a pris la parole pour dire des choses aussi dangereuses que celles-ci : « Les prêtres combattent avec leur parole, et surtout avec la puissance des sacrements, qui sont une source de vie, et nous, hommes du monde, par l'exemple de la fidélité. »

Le général a ajouté : « Et c'est moi, le soldat qui vous encourage à la lutte. S'il le faut, nous répandrons notre sang, nous rappelant la parole que Tertulien prononçait : le sang des chrétiens est une semence. »

Puisque M. Bonneau du Martray offrait son sang, il était facile de l'accuser d'excitation à la guerre civile. On n'y a pas manqué. Il faut aujourd'hui que M. du Martray expie son catholicisme ; on demande à M. le ministre de la guerre un exemple éclatant ; ce fervent doit payer pour Rome.

Cela est-il bien sérieux, et ne vaudrait-il pas mieux renoncer à ce système de persécution contre tout ce qui est catholique, lorsqu'on réclame la plus large tolérance, au nom du libre examen et des droits inaliénables de la pensée ?

Moniteur universel.

On a loué avec raison M. le président du conseil de n'avoir point parlé de politique dans le discours qu'il a prononcé à Saintes, à l'occasion de la distribution des prix du comice agricole. M. Dufaure n'a pas cru devoir faire à ses auditeurs une leçon sur le gouvernement républicain, et puisqu'ils se trouvaient réunis pour une fête de l'agriculture, il a pensé que le plus simple était de les entretenir des choses qui intéressent plus particulièrement la population des campagnes. La politique (car après tout il y a bien eu quelques mots qu'on peut rattacher à la politique) n'a donc apparue dans les paroles du premier ministre que pour donner au travail ces assurances de paix que le laborieux ouvrier des champs accueille toujours avec reconnaissance.

M. Dufaure parlait devant une population dont les sentiments à l'égard de la République ne sont pas en général très confiants et qui passe pour incliner vers le bonapartisme. Les impérialistes sont nombreux dans cette région, et quoique leur influence soit naturellement appelée à décroître par le seul effet de la durée paisible du gouvernement actuel, elle est en ce moment un fait incontestable qu'un ministre de la République n'a pas le droit d'ignorer. M. Dufaure n'y a pas fait allusion ; nous ne disons point qu'il n'y a pas pensé. S'il n'a pas caché qu'il a entendu quelques plaintes se produire dans les campagnes, c'est qu'il craignait sans doute que l'esprit de parti ne s'en emparât et ne s'en fit une arme contre le Gouvernement.

C'est ainsi que le phylloxera et l'appel des réservistes se sont trouvés rapprochés dans son discours d'une manière qui, dans une autre circonstance et devant un autre auditoire, eût paru étrange, mais qui ici semble toute simple ; ils étaient apparemment déjà rapprochés dans les préoccupations de ceux qui l'écoutaient.

D'abord, il n'est point sûr que dans ces classes rurales, qui ne sont pas précisément caractérisées par l'instruction, on ne s'imagine pas un peu que si le phylloxera dévaste les vignobles du Midi et s'il menace d'étendre ses ravages sur les vignes de la Saintonge, c'est la faute du Gouvernement, qui aurait dû trouver un remède contre ce fléau. En France, on s'en prend de tout au Gouvernement, et

on attend de lui à peu près tout. Le premier ministre parlant aux cultivateurs saintongeais a franchement reconnu que ses collègues et lui, que les nouvelles Chambres, comme la précédente Assemblée, ne pouvaient rien contre ce microscopique et terrible destructeur d'une partie des richesses de notre sol ; en vain une prime de plusieurs centaines de mille francs a été offerte à qui découvrirait un remède contre l'imperceptible insecte : aucun remède n'a été trouvé. Mieux vaut le dire nettement comme l'a fait M. Dufaure, que d'entretenir dans les esprits des illusions que d'amères déceptions suivraient inévitablement. Du reste, s'il reste, s'il n'existe pas de remède spécifique et sûr contre le phylloxera, on peut lui opposer un ensemble de moyens lents sans doute et qui devront se continuer pendant de longues années, mais qui parviendront à sauver cette partie si considérable, si précieuse de notre production agricole.

Il paraît que dans les campagnes de la Saintonge, parfaitement calmes d'ailleurs, on se plaignait aussi que l'appel des réservistes enlevât des bras à l'agriculture. M. Dufaure, avec une insistance générale, cordiale, mais qui n'est pas exempte d'une honnête sévérité, a rappelé aux familles trop disposées à se plaindre d'un sacrifice nécessaire, que les nations ne sont libres qu'à la condition de faire des sacrifices de cette nature. Peut-être les cultivateurs saintongeais n'ont pas une idée bien claire de la liberté, peut-être se trouveraient-ils encore plus libres si l'on n'appelait pas les réservistes. Il n'était pas mauvais qu'un de leurs compatriotes leur fit remarquer que la nécessité de défendre son pays s'impose aux citoyens, non par la volonté du gouvernement, mais par ce droit que la patrie a sur tous ses enfants, et par le besoin qu'à certains moments elle peut avoir d'eux tous. En même temps, il leur a expliqué qu'en se montrant capable de défendre le territoire national, s'il était attaqué, on n'en était que plus assuré de conserver la paix.

Journal des Débats

Nous constatons, non sans plaisir, la modération avec laquelle les journaux allemands parlent de l'Exposition universelle de 1878 et de la lutte pacifique qui va s'engager à cette époque entre leur industrie et la nôtre. C'est la première fois que nos vainqueurs veulent bien nous reconnaître une supériorité quelconque, et qu'ils se jugent eux-mêmes avec ce ferme bon sens dont l'enivrement de leurs victoires les avait dépourvus. Loin de nous écraser sous leur dédain, comme ils avaient pris l'habitude de le faire, ils avouent sans détours qu'ils auront quelque peine, non pas à nous surpasser, — ils n'y songent plus, — mais à nous égarer.

Ce sentiment d'infériorité, si nouveau chez eux, leur a causé d'abord une certaine irritation. Quelques journaux mal informés ont annoncé que l'exposition allemande serait reléguée dans un coin obscur et étroit du Champ-de-Mars. Cette nouvelle, manifestement fautive, n'a pas tardé à recevoir un démenti. Les Allemands seront mis, à l'Exposition universelle, sur le même pied que les Anglais ; que pourraient-ils demander de mieux ? Ils auront un emplacement magnifique, où leurs produits, étalés au grand jour, attireront tous les yeux, et nous les traiterons aussi bien que possible, n'étant animés contre eux d'aucune jalousie étroite, d'aucun sentiment bas et mesquin.

Lorsque des détails plus précis sur les plans de l'Exposition sont arrivés à Berlin, il a bien fallu reconnaître que les premiers renseignements étaient tout à fait inexacts. Les allemands l'ont fait sincèrement, quoique avec une gêne parfois assez mal déguisée ; témoin l'extrait que voici du journal la *Post* où l'on peut encore trouver quelques traces des premiers mécontentements : « Si cette exposition n'avait pas lieu en France, nous pour-

» rions nous dispenser d'y prendre part ; » mais, étant invités par la France à soutenir une noble lutte sur le terrain de l'industrie, nous sommes obligés d'accepter le combat, et cela avec toute notre force et toute notre énergie, afin de le soutenir honorablement. Notre absence » pourrait trop facilement être mal interprétée. On croirait que nous avouons » le mauvais état de notre industrie ou » que nous éprouvons un mécontentement politique au sujet de la situation » que la France veut reconquérir sur ce » terrain. »

Le mot reconquérir n'est-il pas tant soit peu hasardeux ? La *Post*, qui se souvient d'avoir été un journal de combat, a quelque peine à s'habituer aux nuances du langage de la paix. Les autres journaux allemands font moins de difficultés pour reconnaître que leur industrie nationale a de grands progrès à accomplir avant d'acquiescer les qualités de la nôtre. La *Vossische Zeitung* n'en proclame pas moins la nécessité de se présenter au grand concours de 1878. « L'intérêt de notre » industrie, dit-elle, nous interdit de décliner l'honneur que nous a fait la commission de l'Exposition de Paris... Mais » il est bien entendu que la section allemande devra se distinguer par la quantité, par la qualité, par l'ordre et par la » richesse de ses produits, pour tenir » convenablement le rang honorable » qu'on lui assigne. » Ce programme, excellent en lui-même, est bien vague.

Le *Berliner Tagblatt* le développe et le précise, en s'appuyant sur les conseils que M. Reuleaux, commissaire allemand à l'Exposition de Philadelphie, a adressés aux industriels de son pays pour leur expliquer le « grave échec » qu'ils ont subi dans le Nouveau-Monde et pour leur indiquer les moyens d'en éviter un semblable à Paris. M. Reuleaux est un médecin à la main ferme, qui ne craint pas de faire crier son malade quand il s'agit de le guérir. Il déclare que l'Allemagne doit se livrer « à un travail rudement fort » pour reprendre sa place dans le concert industriel et commercial de l'Europe. « Il faut toujours viser à ceci, dit-il : que chaque article, même le moins » important, soit de la meilleure qualité » possible ; que les ouvriers soient mieux » payés. Si l'ouvrier américain fournit » des produits supérieurs, cela tient à ce » que sa situation matérielle est meilleure, et c'est encore là la raison qui » fait que les produits américains sont de » meilleure qualité... Améliorer la » qualité de la marchandise est le seul et » le plus sûr moyen de relever notre industrie. Si, comme il est prouvé par » des chiffres irréfutables, l'exportation » allemande en Amérique a diminué » d'une façon continue, tandis que l'exportation française augmente sans » cesse, cela provient non pas de causes » fortuites, mais de l'infériorité de plus » en plus sensible de la qualité de nos » produits. »

Malgré sa franchise et sa sévérité, M. Reuleaux n'a pas exposé toutes les causes de la décadence de l'industrie allemande ; il a laissé volontairement ou involontairement de côté celles qui tiennent à des considérations politiques sur lesquelles son patriotisme l'aurait empêché d'insister. La gloire coûte cher, et, au moment où l'Allemagne a remporté ses victoires, elle n'était pas assez riche pour payer la sienne. De là, malgré les 5 milliards arrachés aux vaincus, les crises financières qui ont suivi la paix de Francfort et qui n'ont pas cessé de se produire depuis lors. « ... L'industrie allemande souffre, remarque le *Journal d'Alsace*, depuis la guerre, d'un mal qui s'est invétéré et qui est allé en augmentant. Les dernières balances du commerce ont été désastreuses. Ce sont » elles qui ont commencé à ouvrir les » yeux à l'Allemagne. Le doctrinarisme » économique qui règne dans les hautes » sphères ; une tendance déplorable à

» produire des marchandises d'une qualité inférieure et à les vendre trop » cher ; la facilité avec laquelle ont été » jetés, après 1871, dans des affaires plus » ou moins véreuses ; enfin une surexcitation maladive de la confiance qu'on » avait en soi, telles sont les principales » causes de la situation présente. L'Exposition de Philadelphie en a fait éclater » aux yeux de tous les effets désastreux. »

On voit que les Allemands, comme nous le disions en commençant, descendent peu à peu des illusions orgueilleuses où ils vivaient depuis six ans.

Le *Gaulois* rapporte une petite anecdote assez piquante sur le sous-lieutenant Patrice de Mac-Mahon, fils du président de la République. Elle témoigne hautement que, tout en étant fils du chef de l'Etat, on peut encore donner à d'autres l'exemple de l'obéissance et du respect de la discipline :

Presque aussitôt après sa sortie de Saint-Cyr, le jeune sous-lieutenant traversait Versailles, assez fier de sa première tenue d'officier ; mais, de cette tenue, un faux-col peu réglementaire atténuait la sévérité.

Le jeune sous-lieutenant croise un colonel, qui, après lui avoir rendu son salut, l'arrête en le reprimandant sur cette tenue fantaisiste et lui demande son nom. Mais, à peine a-t-il jeté les yeux sur la carte qui lui est tendue, qu'il s'étonne de ne pas avoir reconnu le fils du Maréchal et se confond en politesse.

— Eh bien ! colonel, carte pour carte, dit le jeune homme, je réclame la vôtre, car je n'ai pas l'honneur de connaître votre nom.

Le colonel s'empresse de la donner à son interlocuteur... lequel va du même pas à la présidence se plaindre à son père.

Une heure après, le colonel et le sous-lieutenant étaient, selon le désir de celui-ci, consignés pour quatre jours : le premier pour son défaut de tenue, le second pour ne l'avoir point puni !

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

La retraite ecclésiastique du diocèse de Cahors, a commencé hier lundi, au Grand-Séminaire.

Voici les adieux que M. le général commandant en chef le 17^e corps d'armée, vient d'adresser aux réservistes des classes de 68 et 69 :

Soldats de la réserve,

« Dans quelques heures vous direz adieu à vos drapeaux pour rentrer dans vos foyers. Je vous exprime en ce moment, avec plaisir, la satisfaction que votre bonne conduite, votre zèle et votre application nous ont causée. Vous nous laissez de bons souvenirs, et vous emportez avec vous l'estime de vos chefs et de vos camarades : vous l'avez méritée.

« Rappelez-vous sans cesse que chacun de vous représente une partie de cette force nationale, qui doit sauvegarder l'intégrité du sol français et l'honneur de notre pays. Votre instruction, votre dévouement, votre discipline, voilà sur quoi reposent la sécurité de vos familles, notre commun avenir et la dignité du nom français. Ne regrettez donc pas le temps que vous venez de passer dans les rangs de l'armée active. La loi qui vous y a appelés est lourde, je le sais ; mais elle pèse d'un poids égal sur tous. Elle n'admet pas d'exception de position et de fortune, et l'accueil que chacun reçoit à l'ombre du drapeau est le même et vous confond tous sous le titre austère d'enfants et de défenseurs du pays.

« Emportez donc dans vos familles ce sentiment d'un devoir loyalement accompli. Gardez précieusement dans vos cœurs l'amour de l'ordre, du respect de la loi,

du dévouement à la patrie, et la confiance dans la protection de Dieu dont la France a tant besoin.

Vous ne serez invincibles, sachez-le bien, que si, comme j'en ai la certitude, vous rapportez, au jour du danger, ces sentiments dans les rangs de l'armée : car ce sont eux, plus encore que votre nombre formidable, qui arrêteront l'étranger assez hardi pour oser toucher désormais à la France et à son honneur.

Au quartier-général, à Toulouse, le 16 septembre 1876.

Le général commandant le 17^e corps d'armée,

DE SALIGNAC-FÉNÉLON.

Sur la liste de classement de sortie des élèves de Saint-Cyr de seconde année, nous sommes heureux de voir figurer au numéro 84, sur 393, M. Florentin, fils de l'honorable capitaine de gendarmerie en retraite qui a commandé longtemps la brigade de Cahors.

On nous écrit de Figeac :

Une tentative de meurtre a été commise le 16 au matin au lieu dit Barbiac, commune de Figeac. Le nommé Valadié J., âgé de 67 ans, s'était rendu à une petite propriété qu'il possède dans les environs de Figeac. Il a pour voisin de campagne un nommé Agié. Une discussion s'étant élevée entre ces deux hommes, au sujet de l'irrigation de leurs terres, Valadié prit un fusil, repoussa son adversaire avec le canon et s'étant reculé de quelques pas, il fit feu sur Agié qui tomba grièvement blessé. Valadié a été aussitôt arrêté.

M. le commissaire de police de Luzoch vient de signaler à M. le Préfet qu'il circule dans cette ville des pièces fausses de 5 francs au millésime de 1854, bien frappées, un peu moins large pourtant que les pièces vraies. Dernièrement une de ces pièces a été donnée en paiement à un boucher de Figeac.

Il y a peu de jours, nous avons annoncé que les Dames du Calvaire, établies à Cahors, se proposaient de faire des cours préparatoires au brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

On nous fait remarquer que la manière dont cette annonce a été faite, pourrait donner lieu de croire qu'il s'agit d'une chose nouvelle à Cahors, et particulière à cette Maison.

Ce serait une erreur. Des cours de ce genre existent depuis longtemps chez les dames des Sacrés-Cœurs, chez les sœurs de Nevers, chez les

filles de Jésus et plus d'un succès a prouvé avec quel soin ces cours sont faits dans ces diverses Maisons.

Le ministre de l'agriculture vient de prescrire aux préfets de faire dresser un tableau général des foires et marchés de leur département, avec les titres qui en établissent la légalité. Les maires auront à demander la régularité des anciennes foires ou marchés dont les titres d'institution n'existent plus.

Cette révision est d'une grande importance.

On nous écrit d'Albas :

Monsieur le rédacteur,

Mercredi dernier, la population d'Albas, a été péniblement impressionnée par un accident, qui pouvait avoir les conséquences les plus funestes.

M. F., négociant d'Agen, conduit par un postillon de M. Lapeyre, de Puy-l'Évêque, venait, ainsi que son conducteur, de mettre pied à terre devant le magasin d'un de ses clients; lorsque le cheval, piqué par les mouches, dans un mouvement subit de recul, s'est jeté avec la voiture dans le jardin de M. B., par une chute de dix mètres et à pic. La voiture a été broyée, le cheval n'a eu aucun mal.

Si je raconte ce fait, c'est pour que l'administration veuille bien prendre des mesures pour qu'il soit établi aussitôt que possible une banquette de sûreté sur ce point dangereux le long du jardin de M. B (vingt mètres environ). Je pourrais citer des accidents nombreux arrivés depuis peu au même endroit; mais la sollicitude connue de l'administration pour les intérêts généraux me dispense d'insister sur cette minime réparation qui, j'en ai la conviction, sera bientôt exécutée.

Et puisque je suis sur les routes, permettez-moi de signaler un abus trop toléré et qui peut entraîner des accidents fréquents et déplorables pour tous, pourquoi les rouliers et les meuniers, auxquels en vue de l'utilité et du mérite j'ai pour ma part l'habitude de laisser en passant la meilleure portion de la voie, pourquoi, dis-je, les rouliers et les meuniers, voyagent-ils toujours sans guides et souvent endormis sur leurs charrettes ayant même leurs guides roulées sur le collier de leurs bêtes qu'ils dirigent au réveil à l'aide de leur fouet, ils s'exposent et exposent ceux qui les rencontrent; la police, sans être trop sévère, pourrait, ce me semble, corriger ces abus.

De plus, pourquoi les tâcherons et les cantonniers ont-ils l'habitude de déposer sur la voie les matériaux destinés à la macadamiser. D'abord, presque sur le passage des voyageurs, et ensuite sur les tournants les plus dangereux, toujours du côté opposé aux précipices. Ils pourraient bien, je le crois, placer momentanément le dépôt, surtout sur nos routes déjà si étroites, immédiatement sur la banquette même dans les caniveaux ou fossés. Toujours du côté du précipice, jamais sur les tournants.

J'ose espérer que mes observations toutes empreintes de respect pour ceux qu'elles visent, et de bons sentiments pour le public qu'elles intéressent, seront favorablement accueillies. Agréez, etc. F. B.

La question du phylloxera a été l'objet d'une intéressante conférence au congrès insectologique qui vient d'avoir lieu à l'Orangerie des Tuileries. M. Millet y a fait, devant un public nombreux, l'histoire du phylloxera et des moyens de le détruire.

M. Molteng avait apporté son appareil à lumière oxydrique, de sorte que le public avait devant lui l'insecte ou des parties séparées de l'insecte grossies environ douze mille fois.

Après avoir décrit les mœurs du parasite, le conférencier a raconté que les phylloxeras ailés naissent au mois de septembre d'œufs pondus le mois précédent. Ces insectes s'approchent, s'accouplent et déposent au commencement de l'hiver une grande quantité d'œufs imperceptibles, qu'ils ont soin de cacher sous l'écorce des cepes pour les préserver des rigueurs de la température. Au printemps suivant, ces œufs donnent naissance à des phylloxeras femelles, qui, sans le concours du mâle, produisent d'autres insectes de leur sexe, chez lesquels on observe le même phénomène, et ainsi de suite pendant tout l'été jusqu'au mois de septembre, où les derniers œufs pondus produisent des phylloxeras ailés. On devine par là la prodigieuse multiplication des terribles parasites.

Passant ensuite à l'étude des divers moyens de destruction tentés jusqu'à ce jour, M. Millet reconnaît que l'on a tort de se servir de engrais, lesquels favorisent le développement des insectes. Les gaz sulfureux offrirait seuls un avantage relativement considérable, si leur emploi n'était trop coûteux. Voici maintenant le mode de destruction proposé par le conférencier : les

mésanges, les roitelets, les fauvettes, etc., qui se nourrissent exclusivement d'insectes, mangent de préférence le phylloxera ailé, dont les couleurs vives frappent la vue. Il faudrait donc multiplier le plus possible les oiseaux insectivores, et M. Millet a affirmé qu'à leur entrée, nos honorables députés seraient saisis d'un projet de loi ayant pour but d'assurer la protection des oiseaux utiles.

On remarquait, parmi les assistants, des membres de l'Institut, de plusieurs sociétés savantes, de viticulteurs venus des départements envahis, pour assister au congrès, etc.

Les jours décroissent maintenant de 36 minutes le matin et de 55 minutes le soir.

L'automne commencera le 22 septembre à 5 heures 30 du soir.

MARCHÉS DES DÉPARTEMENTS.

Montauban, 16 sept.

Blé, prix moyen, 20 fr. l'hect.

Castelsarrasin, 14 sept.

Blé fin, 21 fr. 44 c. les 80 kil. — Blé fin, 20 fr. 77 c. l'hect. — Avoine, 12 fr. 50 c. l'hect. — Maïs roux, 16 fr. 50 c. l'hect. — Orge, 12 fr. 25 c. l'hect.

Penne (Lot-et-Gar.), 14 sept.

Le cours du blé se maintient à 22 fr. les 62 kilogrammes.

Les cochons ont été enlevés à raison de 55 fr. les 50 kilogrammes.

Le prix des moutons a été de 1 fr. 85 le kilo.

Les prunes de choix, qui ont parfaitement réussi dans le pays, ont été vendues à raison de 50, 55 et 60 fr. les 50 kilogrammes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 18 sept., soir.

M. le président de la République part ce matin à 5 h. 50 par la gare Montparnasse se dirigeant sur la petite ville de Houdan dans les environs de laquelle il assistera mardi, mercredi et jeudi aux manœuvres du 4^e corps d'armée commandé par le général Deligny.

M. le président de la République part accompagné de ses aides-de-camp, M. le général marquis d'Abzac et du colonel Broye, et de sa maison militaire. Le service de sûreté est confié à M. Blavier. Le Maréchal-Président déjeunera à Houdan où il reviendra cou-

cher ce soir et mercredi. Le lendemain il déjeunera à Marchezais et jeudi à Dreux.

Le président de la République rentrera à Paris jeudi vers trois heures de l'après-midi.

Il y aura conseil des ministres au retour.

Le général duc de Nemours et les lieutenants colonels duc de Chartres et comte de Paris sont actuellement à Dreux où ils assisteront aux manœuvres des 3^e et 4^e corps. Le comte de Paris est lieutenant-colonel de l'armée territoriale attaché à l'état-major du général Deligny.

C'est à tort que plusieurs journaux ont annoncé le retour de M. Thiers à Paris. M. Thiers est à Genève.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Versailles, 19 sept., 2 h. soir.

Il est arrivé ce matin une nouvelle importante d'Orient. La Turquie, sur les sollicitations de plus en plus pressantes des puissances, a consenti à accorder une suspension d'armes de 10 jours. Je ne dis pas armistice, ce mot serait impropre, car la Turquie a parfaitement donné à entendre que si on prenait dans ce sens la concession qu'elle vient de faire, elle ne l'accorderait pas. Mais, suspension ou armistice la cessation des hostilités n'en est pas moins actuellement un fait certain. On s'accorde généralement à penser que ces dix jours suffiront amplement aux plénipotentiaires des puissances pour arrêter les préliminaires de la paix. Des ordres ont été donnés de part et d'autre d'avoir à cesser immédiatement les hostilités et de s'en tenir à la défensive. La parole est actuellement aux diplomates !

Bourse de Paris

Cours du 19 septembre.

Rente 3 p. %..... 71,42 1/2
— 4 1/2 p. %..... 103,75
— 5 p. %..... 106,45

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 18 sept.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.700 »	3.700 »
Crédit foncier.....	760 »	760 »
Orléans-Actions...	1.090 »	1.088 25
Orléans-Obligations.	331 50	331 50
Suez.....	537 50	538 »
Italien 5 %.....	73 80	73 35

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

19 septembre 1876 (45).

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DES TROIS CENTS

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XI.

(Suite.)

Assise près de la table, sous une petite lampe de fer suspendue au plafond la vieille Marthe, la mère du noyé, était occupée à filer. Son visage sec, sans être décharné, sillonné de rides, sa taille encore droite, la résolution de ses mouvements, tout annonçait en elle une nature vaillante et robuste que n'avaient pu abattre les fatigues et les épreuves d'une vie malheureuse. Mais ce front, où brillait une auréole de paix, était alors assombri par une douleur récente et inusitée. Celui qui en ce moment l'aurait vue pour la première fois aurait pu reconnaître sur

ses joues une pâleur qui ne leur était pas habituelle et aurait deviné que ces yeux gonflés et abattus par tant de larmes n'y étaient pas accoutumés.

Elle remuait visiblement les lèvres et disait ses dévotions. On n'entendait de cette muette prière que le son des dernières syllabes qui venaient expirer dans sa bouche et qu'elle accompagnait d'un léger mouvement de tête.

De temps en temps elle tournait ses yeux vers ce petit lit et les levait ensuite au ciel avec un air si triste et si désolé qu'on comprenait aisément le vœu qu'elle adressait au Seigneur, le priait de la rappeler à lui et de la réunir à son fils.

Michel, le dos tourné à la table, était assis près du feu, et remuait avec une grande cuillère une soupe au lait qui bouillait dans la marmite. Son visage respirait une douleur plus vive, plus profonde et qui avait un caractère de colère et de dépit. Il tournait à dessein le dos à sa femme, afin que le spectacle de la douleur maternelle n'augmentât pas la sienne et il faisait sa besogne sans jamais relever la tête.

Environ une demi-heure après, la mère se leva ôta son bonnet et alla enlever la marmite. S'approchant ensuite de l'étagère, absorbée comme elle l'était dans ses

oraisons, elle vit les trois écuelles et les saisit par un mouvement machinal; ensuite cédant à une longue habitude elle les disposa toutes les trois sur la table, mit à côté de chacune une cuillère, y versa la soupe et s'écria : Allons, Michel, venez dîner.

Mais pendant que le mari s'approchait, elle s'aperçut de son erreur, prit précipitamment une des trois écuelles et la posa à terre, comme si elle l'eût remplie pour le chien. Le mari s'aperçut de ce geste rapide et troublé, il vit aussi cette troisième cuillère qui était restée sur la table au poste accoutumé et devinant la distraction de sa femme, il détourna la tête pour cacher son émotion prit son assiette et revint à sa première place.

Marthe pencha sa tête sur sa poitrine et garda quelques instants le silence. Elle appela ensuite le barbet qui soulevait sa tête agita légèrement la queue et ne bougea pas. Elle s'approcha alors du lit, et, le caressant de la voix et de la main, elle l'emporta auprès de la port qui lui était destinée. Elle n'avait jamais aimé ce chien, elle l'avait au contraire toujours détesté et avait souvent grondé son fils à cause de lui, surtout dans ces années de détresse où l'on manquait parfois du nécessaire et où elle trouvait mal de donner à un chien ce que n'avaient pas les

hommes. Mais après la mort d'Arriozzo elle se serait regardée comme coupable d'un délit ou d'un sacrilège, si le pauvre animal eût manqué des soins auxquels il était accoutumé, si elle l'eût grondé, frappé et même si elle l'eût haï comme auparavant.

Le chien remerciait à sa façon sa maîtresse de cette tendresse insolite; avec un gémissement qui avait quelque chose d'humain il mit son museau dans l'écuelle, lécha quelque temps et revint se coucher sur le lit.

Cette pauvre bête elle-même ne peut pas lui survivre, dit la vieille femme qui avait épié tous les mouvements du barbet. Après ces mots, elle s'assit, fit le signe de la croix et se mit à manger. Elle prenait de temps en temps quelque cuillerée de soupe, mais ne pouvait pas l'avaler. Ce ne fut que quand elle vit son mari se lever pour déposer son écuelle, qu'elle en avala la hâte deux ou trois, pour lui montrer qu'elle mangeait avec appétit.

Un instant après elle s'aperçut que l'écuelle de son mari était encore à peu près pleine, elle la saisit et s'approchant de lui, elle lui frappa sur l'épaule en disant :

— Allons, Michel, mangez pour l'amour de Dieu. Si vous continuez à agir ainsi,

vous vous tuerez, car je puis dire que vous êtes encore à jeun aujourd'hui.

Le batelier pour toute réponse leva brusquement les épaules.

Elle continua d'une voix plus douce : — Allons, mangez quelque chose. Voulez-vous mourir de faim ? Dieu vous ordonne de vous soigner. Mangez, faites-le pour l'amour de moi, car si vous veniez à me manquer...

Un flot de larmes étouffa ses paroles.

— Eh ! s'écria le batelier, ne finirez-vous pas de pleurer. Vous ne faites pas autre chose de toute la journée.

Il s'essuya lui-même les yeux de la main.

— Vous le ferez ressusciter, n'est-ce pas ? reprit-il. Vous êtes vraiment insupportable.

La malheureuse vieille fut obligée de retenir ses larmes et de contenir sa douleur qui n'en fut que plus amère et plus poignante. Elle sécha ses pleurs avec son tablier et se remit à filer.

Ils restèrent longtemps silencieux. La femme, sans interrompre son travail, jetait de temps en temps un regard à son mari.

(A suivre).

(1) Traduit de l'Italien par un membre de la Société des études du Lot.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvais digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, snauées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordre de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhaa, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatul, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeu-

nesse. **Cure n° 80,446.**
M. le docteur F.-W. Bencke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit :
» Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry.
» L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps.»

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 42 kil. 60 fr. — les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épiciers.

S. A. I. la grande Duchesse Constantin de Russie a consacré la vogue du véritable Cachemire de l'Inde en en faisant acquisition de plusieurs costumes chez M. Le Housset, rue Auber, 1, Paris ; qui possède seul le dépôt en Europe de ce beau tissu pure laine dont la marque de garantie

est la lisère chinée à jour et qui seul a obtenu la médaille d'or. M. Le Housset envoie franco des Echantillons dont nous avons remarqué une superbe qualité à 11 fr. 50 le mètre en 1^m 20 de large.

COMPAGNIE CATALANE DE TRAMWAYS
Société anonyme constituée par actes passés à Barcelone le 28 juillet 1876, au capital de 900,000 francs, représenté par 1,800 actions de 500 francs.

Concession de la ville de Barcelone du 8 mars 1876 pour une durée de 60 années.

ÉMISSION
de 2,800 Obligations de 500 Fr. 6%
Intérêt annuel : 30 francs, (1^{er} janvier et 1^{er} juillet) ; remboursement au pair pendant la durée de la concession, à partir de 1878.

PRIX D'ÉMISSION : 452 FR. 50
(Jouissance du 1^{er} juillet 1876)
PAYABLES COMME SUIT :
52 fr. 50 en souscrivant.
100 » à la répartition.
150 » le 31 octobre 1876.
150 » le 30 novembre 1876.
452 fr. 50 (faculté d'anticipation 4%)
Les intérêts de retard seront de 6%
Les souscripteurs qui se libéreront en souscrivant n'auront à verser que 450 francs.

Le placement, tout compte fait, ressort à près de 7%.

Le service des coupons et des titres se fera à PARIS, à la Banque française et italienne.

L'admission à la cote de Paris sera demandée.

Le tramway suit le boulevard de circonvallation, relie les deux extrémités du port, dessert les principaux édifices publics, raccorde les gares des chemins de fer, fait par une troisième voie le transit de gare à gare et circule au milieu même d'une population de 400,000 habitants, qui se répartit également entre Barcelone et sa banlieue. Barcelone est déjà dotée d'un tramway, dont les actions reçoivent un revenu de 8 1/2 %, lequel est en voie de sensible augmentation.

Le service des Obligations (intérêts et amortissement), coûtera 92,400 fr. par an, Or, sans faire entrer en compte les produits exceptionnels d'une ligne de premier ordre et en prenant seulement pour base le rendement du tramway actuellement en exploitation à Barcelone, on trouve un chiffre qui exéderait de beaucoup le double de la somme nécessaire au service des obligations.

La C^e Catalane, encouragée par M. Girona, maire de Barcelone, est patronée par la C^e générale française de Tramways, dont l'organisateur présidera à l'établissement et à la mise en exploitation de la nouvelle entreprise.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE
Le Jeudi, 28 Septembre 1876

A PARIS, à la Banque Parisienne, 5, rue St-Georges ;
A MARSEILLE, chez MM. Ant. Hesse et Co, banquiers ;
A LYON, à la Banque Lyonnaise, 37, rue de Lyon ;
A HAVRE, au Crédit Havrais ;
A NANCY, chez MM. Lenglet et Co, banquiers ;
A BARCELONE, chez M. I. Girona banquier.

Une nouvelle Edition de la Géographie illustrée complète de la France, par Jules Verne et Théophile Lavallée, entièrement remise au courant des changements de toute sorte : territoire, lignes de chemins de fer et autres, survenus depuis 1870, paraît aujourd'hui à la Librairie J. Hetzel et Co, 48, rue Jacob. Cette révision minutieuse, qui touchait à la fois aux dessins et au texte, aux cartes, a été confiée au soin de M. Dubail, professeur adjoint de Géographie à l'École spéciale de Saint-Cyr.

Cet excellent ouvrage est orné de 95 Cartes et de 100 grandes vues des principaux sites et mouvements de France. Il paraît en 20 fascicules à 50 c. et formera, complet, un très beau, très-fort et très-riche volume illustré, petit in-4°, à deux colonnes de 800 pages ; son prix d'une modicité extraordinaire, 10 fr. broché, 13 fr. cartonné doré, le met à la portée de tous. En vente les quatre premiers fascicules.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc.
S'adresser au bureau du Journal.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois
200 — — — — —	10 —
300 — — — — —	15 —
400 — — — — —	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal **L'ILLUSTRATION** dont le prix est de 18 fr.

Eaux Minérales de Miers

Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A ALVIGNAC

La renommée dont jouissent les Eaux minérales de Miers remonte à plusieurs siècles ; elle a été sanctionnée par de nombreuses guérisons et par l'autorité des plus illustres médecins.

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, ACTIONNAIRE de la Fontaine minérale offre à tous ses clients, de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Les voyageurs qui logent à l'Hôtel Carbois ont l'avantage d'avoir le Médecin, Inspecteur des Eaux de Miers, dans l'Hôtel même.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES
Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8
Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M. LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Église ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

A VENDRE

en bloc ou en détail

LA JOLIE PROPRIÉTÉ

de M. MAZON,

à Gouledan, commun de Vire, canton de Puy-l'Evêque (Lot).

Elle se compose : de Terres labourables, de Vignes, de Prés et de Bois. — Sa superficie en terres labourables, en vignes et en prés, non compris les bois, est d'environ 6 hect. 40 ares de première nature. — Belle maison de maître et vaste Bâtiements ruraux. — Eaux abondantes.

S'adresser à M. Rives, expert Vire. à

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Les enchères auront lieu le dimanche 24 septembre courant, à 9 heures du matin, en l'étude de M^e Delport, notaire, chez qui toute personne peut prendre connaissance du cahier des charges.

Une VIGNE, au Combet des Vins, commune de Cahors, d'une contenance de cinquante-et-une ares environ, n° 160, section C du plan cadastral.

Avec MAISON d'habitation se composant d'un vaste bâtiment ; grande cuisine, salle à manger, cave, remise au rez-de-chaussée, avec fontaine-filtre ; au premier étage se trouve une grande chambre avec balcon sur la route, autre balcon sur le jardin et trois chambres à coucher. Les galetas ont des fenêtres en mansarde et peuvent être disposés en séchoir. A côté de la maison se trouve un bâtiment comprenant étable et remise.

Les meubles et immeubles par destination sont réservés par le vendeur. Le tout est la propriété de M. Jérôme Auguste GUIRAUDIES, ancien huissier, demeurant à Cahors.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — 43 Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouver, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment longes-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, mires, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibernes, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRES ET COUVERTS

DE LA MAISON CHRISTOPLE

ET RÉARGENTURE.

BIJOUTERIE RELIGIEUSE

ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES

D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,

TONDEUSES, TOURNE-BROCHES

ET RÉPARATIONS.

ASSORTIMENT

DE REVOLVERS DES FABRIQUES

DE LIÈGE.

TABLEAU DES DISTANCES

louvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
De chaque Commune du Département du Lot
aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement
et du Département, dressé en exécution de
l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.